

Sécurité et la Santé au Travail

Renforcement des capacités des travailleurs et employeurs

Accorder plus de place à la prévention des risques professionnels pour une meilleure sécurité et santé sur les lieux de travail afin de préserver l'intégrité physique et mental des travailleurs.



Dr. Christiane Yvonne Ella Assa, DGA de la CNSS aux côtés du DGA de l'OPRAG et du DGA de GPM, à l'ouverture des travaux.

Tel est l'intérêt du séminaire de formation sur la Sécurité et la Santé au Travail, en abrégé SST, qui s'est tenu du 20 au 21 avril 2016, dans les locaux de l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) à Owendo, et le 22 avril 2016 sur le chantier de la CNSS à Okolassi. C'était en présence du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) Dr Christiane Yvonne Ella Assa, de Messieurs Jean Simon Moukaga et Anicet Olendé, respectivement Directeur Général Adjoint de l'OPRAG, et Directeur Général Adjoint de Gabon Port Management (GPM), représentant le Directeur Général empêché.

Il s'agissait pour les participants, composés des représentants du personnel de l'OPRAG et de GPM, avec 60 agents au total (30 pour chaque entité), de renforcer leurs capacités sur les aspects liés à la sécurité et à la santé au travail.

Ce séminaire de formation rentrait dans le cadre de la célébration de la 14ème Journée Mondiale de la Sécurité et la Santé au Travail et la 20ème Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels.

A l'ouverture des travaux, le Dr Christiane Yvonne Ella Assa a, au nom du Directeur Général de la CNSS, Dr Désiré Lasségué, remercié le Directeur Général de l'OPRAG pour sa disponibilité et pour les conditions de préparation et d'organisation du séminaire.

Aussi, a-t-elle souligné que pour « cette année 2016, la CNSS s'est proposée d'organiser un séminaire de formation sur la Sécurité et la Santé au Travail, afin de traduire dans les faits les objectifs de ces journées internationales et africaines ». Elle a poursuivi son propos en indiquant que la prévention constitue un enjeu majeur dans les politiques en rapport avec le travail décent en ce qu'elle permet d'éviter ou réduire la survenance des accidents du travail, accidents de trajet et les maladies professionnelles.

Prenant la parole à son tour, le Directeur Général Adjoint de l'OPRAG s'est réjoui de l'organisation du séminaire de formation dans les locaux de l'Office, non sans situer l'enjeu de la thématique.

Les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les impacts souhaités ont été présentés par Monsieur Jean Hilaire Toulakossi, Chef de Division Prévention des Risques Professionnels à la CNSS, assisté de ses collaborateurs.



M. Jean Hilaire Toulakossi, principal animateur du séminaire de formation.

Les communications scientifiques, accompagnées d'exercices et cas pratiques, portaient sur les quatre (4) modules ci-après :

- Institutions, exigences légales et réglementaires, terminologie en SST ;
- Comité de sécurité et de santé au travail (CSST) ;

- Prévention des risques professionnels ;

- Outils de management de la sécurité et santé au travail. Au sortir de la formation qui a suscité un fort engouement des participants, cinq (5) recommandations ont été formulées, à savoir :

- L'organisation au sein de l'OPRAG et de GPM, courant 2016, d'une campagne de sensibilisation sur les comités de sécurité et de santé au travail ;
- La mise en place au Gabon d'un observatoire sectoriel sur les risques liés à l'activité portuaire ;
- Le pilotage, par l'OPRAG et GPM, de l'organisation des formations en sécurité et santé au travail à l'endroit des acteurs du secteur des ports et rades, et la participation également de ces derniers aux activités de l'Inter Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP), dont la CNSS est le Point Focal au niveau du Gabon ;
- La création d'un centre médical-interentreprises à Owendo, sous le pilotage de l'OPRAG et GPM, pour faciliter la surveillance de la santé des travailleurs du secteur des ports et rades ;
- La révision de l'arrêté n° 006/MTEPS relatif à la composition et au fonctionnement des comités de sécurité et de santé au travail, afin de permettre une meilleure appropriation et optimiser la mise en place desdits comités.

Clôturant les travaux, le Directeur Général Adjoint de l'OPRAG, Monsieur Jean Simon Moukaga s'est félicité du nombre des participants et de la qualité des enseignements dispensés.

Ce qui traduit l'importance que ces entreprises du secteur des ports et rades et activités assimilées accordent à l'application des dispositions légales et réglementaires en matière de sécurité et santé au travail.

Monsieur Moukaga a tenu également à exprimer toute sa gratitude au Directeur Général de la CNSS, le Dr Désiré Lasségué, pour l'organisation de cette formation en faveur de l'OPRAG et GPM.

Enfin, il a émis le vœu de voir ce genre de formation spécifique s'étendre aux autres acteurs de la zone portuaire.

Ces travaux se sont achevés par une visite guidée le 22 avril 2016 sur le site d'Okolassi 1, dans le 2ème arrondissement de Ntoum ; visite au cours de laquelle les soixante (60) représentants du personnel de l'OPRAG et de GPM ont reçu leurs attestations de formation. C'était également l'occasion pour ces derniers de s'enquérir in situ des situations de travail, notamment les risques liés aux Bâtiments Travaux Publics (BTP).

Ils se sont également imprégnés de l'important programme de construction d'une agglomération urbaine à Okolassi (Ntoum) dont la première phase s'étend sur une superficie de 16 hectares, avec pour maître d'ouvrage la CNSS.



Une vue des participants au séminaire



Photo de famille